

Réf: Dossier 444466

Avis de constitution

SOCIETE « LES TROIS SENS DU DROIT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE LOT
4604 ILOT 40776, Lot 4604, Ilot 40776

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES TROIS SENS DU DROIT »

Objet : La production, la diffusion et la monétisation de contenus juridiques (podcasts, vidéos, articles, ebooks, infographies) avec une spécialisation en droit OHADA.

L'édition et la vente de publications juridiques.

La mise en place d'une plateforme numérique collaborative dédiée aux professionnels et acteurs du droit OHADA.

L'organisation de webinaires, de formations, de conférences, de séminaires et des ateliers juridiques.

La fourniture de prestation de services éditoriaux et de communication juridiques.

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE LOT
4604 ILOT 40776, Lot 4604, Ilot 40776

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY OUMOU TIEMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05018 du 14/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62693/GTCA/RC/2025 du 14/10/2025

